



Bureau Zonal -2-Nord-Pas-de Calais-Picardie
175, rue Gustave DELORY
Cité Administrative – 14ème étage
59012 LILLE CEDEX
Tél. : 03 20 52 24 24 – Fax. : 03 20 88 39 41
Email : region-lille@alliancepn.fr ou police-nord.alliance@interieur.gouv.fr

PRE INDIVIDUELLE 2011 A LA DIPJ DE LILLE

Dans ce dossier, la direction PJ lilloise fait à nouveau preuve de ses extraordinaires sens de l'impartialité et de l'équité, doublés d'un talent merveilleux pour la gestion des ressources humaines.

En effet, dans le cadre d'une deuxième dotation de 6500 euros allouée à la DIPJ de Lille et normalement destinée à récompenser des policiers méritants « à raison de la qualité des services rendus dans l'exercice des missions opérationnelles ou de soutien », la Direction décide, sans aucune concertation préalable, de redonner 200 euros à 30 fonctionnaires déjà récompensés par une 1^{ère} dotation de 500 euros.

**AUCUNE HONTE, AUCUN SCRUPULE DE LA PART DES DONNEURS D'ORDRES
(OU DE LECONS)**

alors que 12 policiers supplémentaires, tous corps confondus, pouvaient être récompensés, (hormis le cas d'un B/Chef au GIR primé de 500 euros et retenu à l'avancement)

**INCOMMENSURABLE MANSUETUDE ENVERS CERTAINS
(EXEMPLE : CUMUL DEPUIS 2004 DE 3700 EUROS POUR UN OFFICIER)
OU DEDAIN TOTAL A NOTRE EGARD ET CEUX QUE NOUS DEFENDONS ?**

Pire, comme si l'Indemnité de Responsabilité et de Performance (IRP) ne leur suffisait pas, (surtout en termes de « part annuelle de résultats »), trois Commissaires de Police s'auto-attribuent la somme de 500 euros, l'un d'eux s'étant même « rallongé » de 200 euros !!!!

C'est vrai qu'il n'y a pas de petits profits !!!!

Mais, Monsieur le Directeur, comme vous l'avez signalé à notre organisation, (SIC) :
« Cette prime ne veut plus rien dire : elle est donnée à tout le monde, par tiers renouvelable, de façon cyclique. Je la donnerai donc à tout le monde. Et tout le monde aura la même somme. »

ALLIANCE Police Nationale revendique de voir augmenter le pourcentage de la PRE individuelle afin d'en faire bénéficier le maximum de collègues, sur le principe du « petit collectif » (groupe solidaire, équipe ou brigade)

ALLIANCE Police Nationale revendique la nécessaire concertation entre chaque échelon hiérarchique et les organisations syndicales, et notamment lors de l'élaboration annuelle de la liste des personnels à « retenir ».

Au final, si le dialogue social est rompu par le DIPJ de LILLE, alors que Claude GUEANT en personne signe la CHARTE DU DIALOGUE SOCIAL au sein du Ministère de L'intérieur avec 23 organisations syndicales, cette rupture a pour effet de renforcer notre militantisme.

ALLIANCE POLICE NATIONALE LE SYNDICAT MAJEUR